

24.04.2007 - 08:02 Uhr

## **comparis.ch: sondage représentatif sur l'assurance automobile - Ceux qui s'achètent une nouvelle voiture laissent filer 500 millions chaque année**

*Zurich (ots) -*

A peine un automobiliste sur cinq change d'assureur lorsqu'il s'achète une nouvelle voiture. C'est ce que révèle un sondage représentatif de comparis.ch, le comparateur sur internet. Plus de 40 % des personnes ayant acheté une voiture ont souscrit l'assurance de leur nouvelle voiture sans demander la moindre offre. Chaque année, un demi-milliard de francs par an est ainsi jeté par les fenêtres.

Chaque année en Suisse, environ un million de voitures changent de propriétaire : 300 000 voitures neuves et 700 000 voitures d'occasion. Le pic se situe en avril, mai et juin. Depuis l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur le contrat d'assurance (LCA) au 1er janvier 2006, il est devenu possible de changer d'assureur chaque fois que l'on change de voiture. L'ancien assureur doit alors rembourser à l'assuré la prime déjà payée pour l'ancienne voiture. Dans le sondage de comparis.ch, le comparateur sur internet, 62 % des assurés ont indiqué connaître cette possibilité de changer d'assureur. Malgré tout, parmi les participants au sondage à avoir acheté une voiture neuve ou d'occasion depuis début 2006, seuls 20 % ont profité de la possibilité qui leur était offerte et ont changé d'assureur à ce moment-là. C'est ce que dévoile un sondage représentatif de comparis.ch portant sur 1 011 personnes de Suisse romande et alémanique. C'est l'institut de recherche Demoscope, mandaté par comparis.ch, qui a effectué ce sondage téléphonique.

Assurance souscrite sans demander une seule offre  
43 % des personnes interrogées ayant acheté une voiture depuis le début de l'année 2006, neuve ou d'occasion, ont demandé à leur ancien assureur les yeux fermés d'établir la police d'assurance responsabilité civile ou casco pour leur nouveau véhicule. 12 % ont tout de même d'abord demandé le montant de la prime d'assurance à leur assureur habituel mais de toute façon, cela ne fournit pas d'information sur la compétitivité de la prime facturée.

16 %, respectivement 19 %, des personnes interrogées n'ont demandé que deux ou trois offres. Seul un assuré sur dix a comparé plus de trois offres. Ceci alors que l'achat d'une voiture devrait justement être l'occasion de faire le point sur sa situation d'assurance. "La prime d'assurance dépend très fortement du véhicule assuré. La compagnie qui assurait l'ancien véhicule à un bon prix peut donc très bien se révéler fort chère pour la nouvelle voiture" explique Martin Scherrer, expert ès assurances chez comparis.ch.

Quatre personnes sur cinq ayant acheté une voiture depuis début 2006 sont restées chez le même assureur. 58 % ont expliqué que c'était essentiellement parce qu'ils étaient satisfaits de leur assurance actuelle qu'ils n'avaient pas changé ; 11 % ont indiqué que c'est parce qu'ils avaient toujours eu cet assureur, 11 % encore que c'était parce que cet assureur leur avait été recommandé ou enfin 11 autres pourcents que c'était tout simplement par commodité. "On consacre beaucoup de temps à l'achat d'une voiture

car il s'agit la plupart du temps d'un achat ayant un aspect émotionnel. L'assurance en revanche, est considérée comme une corvée incontournable dont on s'acquitte bon gré mal gré et que l'on expédie aussi rapidement que possible" déchiffre Martin Scherrer.

#### Des assurés mal informés

Dans l'ensemble, les assurés sont mal informés sur les possibilités de résilier leur assurance automobile. Ainsi par exemple, 51 % des personnes interrogées pensent à tort que l'on peut résilier au 31 décembre - indépendamment des hausses de primes ou de la date d'expiration du contrat. Presque 62 % savent que l'on peut changer d'assurance lorsque l'on achète une nouvelle voiture mais néanmoins les assurés ne font pas la relation entre cette possibilité et la révision de la loi sur le contrat d'assurance. Lors d'un sondage identique sur les possibilités de résiliation réalisé à la demande de comparis.ch en octobre 2005 1), 61 % des personnes pensaient que l'on pouvait changer d'assurance lorsque l'on changeait de véhicule. A ce moment-là, c'était toutefois impossible sans perdre les primes déjà payées.

#### Un cadeau de 500 millions de francs

comparis.ch a analysé les primes d'assurance des internautes ayant établi un comparatif d'assurance automobile en ligne au premier trimestre 2007. Cette analyse porte sur plus de 51 000 profils et montre que la différence entre la prime la moins chère et la prime la plus chère est en moyenne de 713 francs. Ces calculs se basent sur les primes des compagnies d'assurance disposant d'un tarificateur en ligne. Il s'agit des assurances : Bâloise, Coop Assurance, Auto TCS, Vaudoise, Winterthur, Zurich et Zuritel. Si toutes ces compagnies d'assurance avaient les mêmes parts de marché, la différence de primes s'élèverait à 350 francs puisque certains assurés sont aussi chez les assureurs bon marché. Ramené à un million de changements de voiture chaque année, ce chiffre serait environ 350 millions de francs. Mais comme les assureurs qui facturent des primes basses ne représentent qu'une faible part du marché, la différence de prime s'élève en réalité plutôt à environ un demi-milliard de francs par an.

#### Pour de plus amples informations

Martin Scherrer

Chief Operating Officer

Téléphone 044 360 52 62

E-mail : [media@comparis.ch](mailto:media@comparis.ch)

Internet : [www.comparis.ch](http://www.comparis.ch)

1) Cf. notre communiqué de presse du 3 novembre 2005 "La loi fait payer au consommateur sa décision de changer d'assureur lorsqu'il change de voiture". Disponible sur : [http://www.comparis.ch/comparis/press/communiquel.aspx?ID=PR\\_Comm\\_Communique\\_051103](http://www.comparis.ch/comparis/press/communiquel.aspx?ID=PR_Comm_Communique_051103)